



BLOC-NOTES

Services de Garde Médecins

08/03 Dr Bechraoui
05 56 76 95 60
15/03 Dr De Gabory
05 56 62 65 31

Pharmacies

08/03 Bartou Maréchal (Barsac)
09/03 Noël (Cadillac)
15/03 Thurin (Cérons)
16/03 Bartou Maréchal (Barsac)

Vous pouvez également composer le 15. Du lundi au vendredi de 20h à 8h, le centre 15 régule les appels des médecins de Cadillac et de Rions

Urgences

Gendarmerie 17 05 57 98 12 90
Pompiers 18 05 57 98 00 16
Centre anti poison 15 05 56 96 40 80
Ambulances Claverie 05 56 62 65 25
Taxi 05 56 62 65 25
Dépannage GDF 05 56 79 92 60
SAUR 05 53 49 77 00
Numéro disponible 24h sur 24h, 7j/7j
Permanences dans les locaux rue du Pourret à Cadillac de 14h à 17h les lundis uniquement
DDE 05 57 98 08 50
Voies Navigables de France 05 56 62 66 50
Dépannage EDF 0810 333 033
SASS 05 56 76 54 93
Service d'Accompagnement Social aux Soins
73 rue Cazeaux Cazalet
Lundi, mercredi, vendredi de 9h à 19h45. Mardi, jeudi, dimanche de 9h à 16h45.

Cinéma Lux Programme

Séance jeune public :
La légende de Despereaux (dès 6 ans)
Le samedi 14 mars à 18 h

Egalement à l'affiche :
Les noces rebelles (VOST)
Le vendredi 6/03 à 21 h, le samedi 7/03 à 15 h, le dimanche 8/03 à 18 h, le lundi 9/03 à 20 h 30

Lol
Le mercredi 4/03 à 15 h, le jeudi 5/03 à 20 h 30, le samedi 7/03 à 21 h, le dimanche 8/03 à 15 h

The visitor (VOST)
Le mercredi 4/03 à 20 h 30, le samedi 7/03 à 18 h

Prochaine parution le mercredi 18 mars 2009
Il sera distribué à partir du 18 mars 2009



Agenda du Maire

Vendredi 6 mars : réunion au Collège Anatole France
Lundi 9 mars : Conseil Général
Mardi 10 mars : Conseil de l'école primaire

Monsieur le Maire reçoit les Cadillacais sur rendez-vous selon ses disponibilités les **mercredis** à partir de **14 h**. Téléphoner au secrétariat au 05 57 98 02 10. Les **samedis** à partir de 10 h 30 **sans RDV**.

Agenda des élus

Lundi 2 mars : Commission scolaire
Jeudi 5 mars : réunion Conseil d'administration du C.C.A.S., Commission communication, Commission finances
Samedi 7 mars : Commission circulation et stationnement

Ouverture de la mairie

Mardi à vendredi: de 9h à 12h et de 14h à 17h30
Samedi: de 9h à 12h
Téléphone: 05 57 98 02 10
Site internet
www.mairiedecadillac.com

CADILLAC info

Journal d'information municipal
Bimensuel
Directeur de la publication : Hervé de Gabory, Maire de Cadillac
Rédaction : Sophie Le Port
Distribution : Ki-cible (Langon)
Tirage : 2300 ex
N° ISSN 0183-0805
Dépôt légal à parution



CADILLAC info

Mercredi 4 mars n° 299

A la Une !

CARNAVAL LE 14 MARS :

Un grand terrain de jeux au cœur de la Bastide



Le **samedi 14 mars**, la mairie de Cadillac vous convie au carnaval sur le thème des **Jeux**. Plusieurs partenaires ont rejoint l'organisation de cet événement : les usagers du S.A.S.S, les structures de la Communauté de Communes des Coteaux de Garonne (les Centres de Loisirs, le Point Loisirs Accueil Jeunes, le multi-accueil OCABELOU) ainsi que les associations cadillacaises, les P'tits loups de La Fontaine, l'école élémentaire de Cadillac, la commune de Laroque. Pour assurer les animations, divers artistes seront présents : YOYO le clown, la banda d'Ornon, Los Musaïcos, Cadimusik, l'Atelier expressions, Envoie la sauce.

De **13 h 30 à 15 h 30**, sous la Halle, Séverine proposera un **atelier maquillage pour les enfants** (gratuit). Dès **15 h**, le public sera convié à se rendre devant la **Porte de la Mer** pour un grand rassemblement. Jusqu'à **15 h 30**, le parvis se transformera en cour de récréation géante, avec la présence

des **jeux surdimensionnés** de la ludothèque de Créon. Les participants défilent ensuite dans la ville pour se rendre sur la Place de la Libération pour le jugement de Monsieur Carnaval. Des animations ponctueront le parcours. Un goûter sera offert aux enfants par la Municipalité. La journée se clôturera par une projection au cinéma Lux de « **La légende de Despereaux** » (dès 6 ans, entrée enfants moins de 12 ans : 5 €).

Attention aux interdictions de stationner dans la Bastide ce jour-là. **Nous vous rappelons que les enfants défilent sous la responsabilité de leurs parents.** A tous, bon défilé et bonne récréation !

Renseignements :
Sophie Le Port
Service animation de la mairie
05 57 98 02 10.

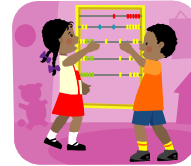
Le mot du Maire

« *Donc, il nous faudrait surtout consommer ; la qualité de l'existence aujourd'hui ne vaudrait qu'à cette condition. En baisse ou en hausse, la consommation serait le critère privilégié du bon état de santé de notre société. Consommer vite et de plus en plus vite, des biens, des émotions, des images, des sons, des expériences sans vraiment prendre le temps pour discerner le futile, l'éphémère et l'important. Il y a quelque chose d'inquiétant pour ne pas dire plus, dans cette fuite en avant où nous sommes entraînés, quelquefois contre notre gré. La responsabilité de ce comportement collectif est largement partagée et chacun doit pouvoir se l'appliquer sans culpabiliser « l'autre ». Cette fébrile avidité ne mériterait-elle pas que nous prenions un peu de distance pour retrouver une certaine sérénité, et pourquoi pas un peu de sagesse ? ».*

Hervé de Gabory

SOMMAIRE

A la une : Carnaval le 14 mars	p 1
Gros plan sur la ville	p 2
Zoom sur une enquête sur les déplacements des ménages en Gironde	p 3
Communiqué du Pays Cœur Entre-deux-Mers	p 3
Bloc notes	p 4
Supplément : Calendrier des manifestations Janvier-Juin 2009	



GROS PLAN SUR LA VILLE

Inscriptions scolaires

Avant fin mars, afin d'inscrire vos enfants pour la **rentrée 2009/2010**, vous devez tout d'abord passer en mairie munis du livret de famille, de la carte d'identité d'un des parents, et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. Ensuite, vous devrez prendre contact avec la directrice de l'école **au 05 56 62 65 54** qui vous fixera un **rendez-vous le lundi ou le mardi**.

Permanence de l'architecte conseiller

M. Bord, architecte conseiller, tiendra une permanence **le vendredi 6 mars à 14 h à la mairie. Sur rendez-vous au 05 57 98 02 10.**

Les Aînés d'Epernon

Les Aînés d'Epernon se réuniront **le vendredi 6 mars à 15 h** dans les salons de la **RPA**.

Concours de belote

Le Groupe de Détentes et de Loisirs vous donne rendez-vous **les samedis 7 et 21 mars à partir de 21 h dans la salle du 3ème âge (rue du Cros). Renseignements au 05 56 62 69 00.**

Ateliers fleurs pour Carnaval

Dans le cadre de la préparation du carnaval qui se déroulera le

14 mars 2009 sur le thème des **jeux**, un atelier fleurs vous sera proposé **le lundi 9 mars à 20 h 30 à la Mairie.**

Permanence Infodroits

La prochaine permanence Infodroits se tiendra **le mardi 10 mars de 14 h à 16 h à la MDSI, 21 route de Sauveterre à Cadillac. Prendre rendez-vous au 05 56 45 25 21.**

Concert de l'Ensemble Choral de Benauge

L'Ensemble choral de Benauge, sous la direction de Marie-Noëlle Beau, vous invite au concert donné au profit de l'association Rétina France. Rendez-vous **le dimanche 22 mars à 16 h au Collège Anatole France de Cadillac** sur le thème « Les poètes se chantent ». Entrée : 8 €.

P.R.O.U.S.T prépare son exposition

Dans le cadre de son partenariat avec le Centre des monuments nationaux, l'association présentera son exposition annuelle « **P.R.O.U.S.T se met à la page** », **le dimanche 3 mai de 14 h à 17 h au Château de Cadillac. Les personnes étant en possession de livres anciens (enfance, histoire du terroir...) et qui souhaiteraient présenter leurs documents** sont invitées à

se mettre en contact avec Philippe Beltramo, au **05 56 76 78 19** ou **pbdcm@orange.fr**.

L'église a réouvert ses portes

Un périmètre de sécurité a été établi au niveau de la porte de l'église. Celle-ci a donc désormais réouvert ses portes. **La circulation devant le monument est toujours interdite.** Une déviation a été mise en place pour les automobilistes qui devront emprunter la rue de la Chapelle pour arriver sur la place Jacques d'Welles.

Travaux restaurant scolaire

Les travaux d'agrandissement du restaurant scolaire viennent de débuter. Pour les enfants prenant leurs repas au restaurant scolaire, le service sera assuré dans **la salle du judo, à partir du 2 mars jusqu'au 2 juillet 2009 inclus.**

Les archives municipales

Depuis quelques jours, la salle des archives municipales est en effervescence. Guenaël Dubouexic, archiviste recruté par la Municipalité, trie actuellement les différents documents communaux. Après classement, ces derniers se verront attribuer un code. Les élus et les agents administratifs pourront, par la suite, consulter ces documents depuis leur ordinateur. Une partie des archives sera stockée dans un local annexe situé rue du Cros.

ZOOM SUR ...

Une enquête sur les déplacements des ménages en Gironde



Le Conseil Général de la Gironde mène avec l'aide des services de l'Etat, une enquête sur les déplacements effectués quotidiennement par les girondins. Cette action complète l'étude actuellement menée par la Communauté Urbaine de Bordeaux, sur le territoire de l'agglomération bordelaise.

Le questionnaire de cette enquête est standardisé. Il va être réalisé par téléphone, auprès de 2 850 ménages tirés au sort parmi les abonnés de France Télécom. Cette étude fait l'objet d'une déclaration

auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (C.N.I.L.). Le Conseil Général de la Gironde, maître d'ouvrage, a confié la réalisation de cette enquête à la société Alyce Sofreco.

La collecte des informations se déroulera de février à mai 2009. Les foyers concernés seront informés par lettre-avis en trois vagues successives, puis les enquêteurs les contacteront individuellement. Si le ménage accepte de répondre à l'enquête, un rendez-vous téléphonique sera fixé. Quel que soit l'âge, la situation professionnelle, familiale, la

personne sondée se déplace dans le département. La loi protège et garantit la confidentialité des réponses. L'enquêteur désigné est soumis au secret professionnel. Il ne s'agit pas d'une déclaration. La personne interrogée ne signe aucun document, elle ne s'engage à aucune action.

L'objectif de cette étude est de connaître les pratiques de déplacements des girondins, pour mieux organiser le système des transports dans notre département (transports collectifs, infrastructures et circulation routière).

COMMUNIQUE DU PAYS CŒUR ENTRE-DEUX-MERS

Le Syndicat mixte du Pays Cœur Entre-deux Mers prépare une Opération Collective de Modernisation de l'artisanat et du commerce (O.C.M), dans le but de soutenir l'effort d'investissement des très petites entreprises sur le territoire du Cœur Entre-deux-Mers. Ce programme permettra aux P.M.E et T.P.E artisanales de bénéficier d'un diagnostic de leur entreprise puis, le cas échéant, d'une aide financière à la modernisation de leur outil de production. Les financements font l'objet d'une convention

entre l'Etat, le Conseil Régional d'Aquitaine et le Conseil Général de la Gironde.

Qui est concerné ?

Les artisans et commerçants du Pays Cœur Entre-deux Mers installés depuis plus d'un an, ayant moins de 10 salariés, réalisant moins de 1 000 000 € H.T de chiffre d'affaires par an et souhaitant moderniser leur outil de production en vue de développer leur activité ou de transmettre leur entreprise.

Pour quels projets? Rénovation, réhabilitation ou sécurisation des locaux, mise en conformité, modernisation de l'outil de production, outillage et mobilier spécifique, rénovation de la vitrine (...)
Des réunions d'informations seront organisées à partir d'avril sur les 7 Communautés de Communes du Pays.

Renseignements:
Claire Jouhault
Chargée de mission économie
05 56 23 95 17